



Filière fiduciaire en danger

Stop à la privatisation !

Écoutez nos revendications !

La communication du Gouverneur lors de la journée du fiduciaire se voulait rassurante mais de nombreuses questions restent sans réponses.

Ainsi, le seul montant des investissements prévus devrait suffire à calmer nos craintes alors qu'aujourd'hui, dans toutes caisses du réseau, la chasse aux billets à trier est ouverte ?

Nos caisses sont d'ores et déjà asséchées avec 22,7 % de tri externalisé pour un « objectif » affiché de 50 %, chiffre incontrôlable et que rien ne justifie quand la Banque prétend garder un rôle majeur dans l'entretien de la monnaie fiduciaire ...

Depuis quinze ans, la stratégie de nos dirigeants consiste à confier, dans l'opacité la plus totale, une part croissante du tri des billets aux acteurs privés de la filière, banques commerciales et transporteurs de fonds. Cette stratégie, favorisée par les fermetures de caisses, débouche aujourd'hui sur une perte incontrôlée de nos activités qui peut être mortelle pour notre réseau de caisses et pour la capacité de notre Institution à assurer la mission qui lui est confiée par la loi : assurer l'entretien de la monnaie fiduciaire et gérer la bonne qualité de sa circulation sur l'ensemble du territoire (article L141-5 du Code monétaire et financier).

Au moment où les décisions pour l'avenir de cette mission à l'horizon 2030 se préparent, il est temps de stopper cette dérive et de mettre sur la table, dans une concertation avec toutes les parties prenantes (banques, transporteurs de fonds, usagers, grande distribution, pouvoirs publics, partenaire sociaux...), les enjeux du service public de la monnaie : sécurité, résilience à toute crise, qualité de la circulation, réponse aux attentes des usagers, efficacité...

La Banque doit y affirmer clairement ses prérogatives et renoncer à sa politique de laisser faire, afin de pouvoir réellement garantir l'accès de tous au billet, ce moyen de paiement sécurisé, de haute qualité technique, gratuit et gage de liberté individuelle, comme elle aime à le rappeler elle-même...

La promotion qu'elle fait des moyens de paiement innovants (électroniques, sans contact...) fait planer un doute sur la sincérité de la neutralité qu'elle affiche quant à ces évolutions.

Les investissements d'aujourd'hui doivent s'inscrire dans la durée, ce qui n'est pas le cas dans les caisses non équipées de nouveaux matériels de tri pour lesquelles il n'y a aucune visibilité au-delà de 2020. D'ailleurs le Gouverneur se garde bien de s'engager au-delà de cette date même s'il a concédé un rendez-vous annuel du fiduciaire présidé par le Directeur général.

Alors qu'ils se veulent rassurants, les chiffres des contrôles du recyclage externe, qui augmente et est censé doubler, correspondent à une simple stabilisation du nombre de ces missions. De plus, celles-ci seraient progressivement cantonnées aux seules machines au lieu de couvrir l'ensemble des processus de tri. Il est même prévu d'abandonner les contrôles de la grande distribution, malgré son rôle très significatif dans la filière !

Pourquoi ne pas confier à toutes les succursales, qu'elles disposent ou non d'une caisse, des missions de contrôle et de formation des commerçants, des personnels des banques et du public, en y affectant un nombre suffisant d'agents de caisse ?

L'autre volet des faux semblants consiste à prétendre qu'un dialogue social fourni a permis d'atteindre un point d'équilibre à ce sujet.

Alors que les qualifications et les contraintes du métier augmentent (locaux aveugles, disparition ou automatisation du guichet associées au doublement du temps de travail sur machine, intensification des tâches liée au matériel M7 à haut rendement) le Gouverneur reste sourd aux revendications des salariés.

Il faut 4 opérateurs par M 7 dans une caisse et 3 par machine dans les ateliers des nouveaux centres fiduciaires, hors maîtrise et superviseur. Le CHSCT Paris a gagné au tribunal une expertise CHSCT sur les ateliers du site de Paris La Courneuve elle sera un point d'appui.

Il faut 30 heures hebdomadaires dans les ateliers et 10 jours de repos annuels en compensation de l'absence de lumière du jour.

Il faut une indemnité uniforme de 200€ mensuels pour tous les opérateurs du fiduciaire en remplacement de la prime d'empilage-dépilage.

Il faut augmenter les compensations du déménagement à Paris La Courneuve.

Il faut revaloriser les carrières des agents de caisse au regard de la technicité et des sujétions renforcées, développer leur accès à la formation, dès le début de leur vie professionnelle et tout au long de celle-ci, pour un nouveau droit à la mobilité choisie et à la promotion interne.

Il faut entendre les revendications des agents chargés de la sécurité des sites : effectifs, prime de sûreté, compensation du travail de nuit... Il faut programmer les négociations promises !

Faites-vous entendre ! Relayez vos revendications lors des réunions de restitution de la parole du Gouverneur organisées partout !

Suivez le mot d'ordre intersyndical : tous devant la Banque le 11 à 10 h00, à l'ouverture du CCE où le Gouverneur présentera sa stratégie !

Comme lui, soyez visibles, contactez la presse et les élus avec vos DP et vos élus CE et CHSCT pour en dénoncer les dangers !

Envoyez la photo de votre rassemblement pour le « mur » affiché près du CCE !